



Préavis de grève Réforme des retraites : on ne lâche rien !

Le mouvement social entamé le 5 décembre 2019 ne faiblit pas, il est l'un des plus longs jamais connu. Il a été massivement suivi dans de nombreux secteurs d'activités, publics comme privés. Les Français disent majoritairement non à cette réforme des retraites que veut nous imposer le gouvernement au détriment de toute forme de démocratie et de justice sociale.

Après plus de deux mois de mobilisation, celle-ci s'ancre dans la durée. Le débat parlementaire est tendu et la majorité de Macron donne des signes de faiblesses. Iront-ils jusqu'au bout ? Passeront-ils en force avec l'article 49.3 ? Confisqueront-ils les débats sur le flou et les mensonges du projet de loi en passant par des ordonnances ? Macron-Philippe gouvernement contre le peuple, ce déni de démocratie est inacceptable et doit cesser.

La CGT de France Télévisions exige le retrait du projet de réforme des retraites et l'engagement de négociations pour améliorer le système existant avec la prise en compte de la pénibilité, des années d'étude et de précarité pour toutes et tous ainsi que le retour à une retraite à taux plein dès 60 ans.

**À cette fin, la CGT dépose un préavis de grève de 24 heures
pour le 20 février 2020 à partir de 00H.**

Ce combat est celui de toutes et tous, car ce projet de réforme est l'incarnation d'un choix de société où les solidarités laissent place au « chacun pour soi », où l'insécurité sociale l'emporte sur notre modèle social solidaire.

Tous ensemble contre le démantèlement de notre modèle social !

Paris, le 11 février 2020

Pour la CGT France télévisions

Pierre Mouchel,
Délégué syndical central

*Reçu avec les réseaux d'orange
le 11/02/2020*

francetélévisions
Stéphane CHEVALLIER
Directeur du Dialogue Social